

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 26 octobre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai, spécialité plasturgie et composites, en partenariat avec l'ISPA

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642.1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2012 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu le décret n° 2016-1527 du 14 novembre 2016 modifiant le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 56 ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant les listes des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre en charges des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 17 octobre, et 19 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai, spécialité plasturgie et composites, en partenariat avec l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA) est attribué aux élèves titulaires (formation par apprentissage), désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de la promotion année 2018

M. Ten Napel (Dimitri).

Au titre de la promotion année 2019

M. Abou-Lahcen (Badr).
Mme Atanne (Amandine).
M. Barboza (Cédric).
M. Blin (Vince).
M. Blum (Alexis).
M. Bouvier (Guillaume)
M. Catala (Damien).
M. Cisse (Ibrahima).
M. Cocatrix (Thibaut).
M. Cousyn (Louis)
M. Dary (Samir).
M. De Kersabiec (Luc).
Mme Eloi (Estel).
M. Feng (Rui).
Mme Granato (Anne-Sophie).
M. Guimont (Charles).
M. Guivarch (Benoit).
M. Hamon (Clément).
M. Hayati (Oussama).
M. Izmir (Emré).

M. Jacob (Pierre).
M. Leroux (Maxime).
Mme Mahe (Sophie).
M. Marcjanik (Yann).
M. Menard (Morgan).
M. Meunier (Louis).
M. Mire (Joris).
M. Moizant (Victor).
M. Nouaille-Degorce (Sébastien).
M. Noura (Djaffar).
M. Ormazabal (Mikel).
M. Palesi (Maxime).
M. Paysant (Paul).
Mme Perale (Cécile).
Mme Popo (Gwladys).
Mme Quere (Ana).
M. Renou (Hugo).
M. Richard (Alexis).
M. Sautron (Vianney).
Mme Silvano (Priscille).
M. Tilmand (Sylvain).
Mme Tinchon (Lise).
Mme Tonleu (Bénédicte)
M. Yvonnou (Maël).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai, spécialité plasturgie et composites, en partenariat avec l'ISPA, confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU